

Descriptif de module

Domaine : Economie & Services
Filière : Economie d'entreprise
Orientation : **Management durable**
Orientation : **Banque et Finance**

1. Intitulé de module **Finance durable** **2024-2025**

Code : 5138

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres :

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres :

Caractéristique :

Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25, du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autres :

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres :

3. Prérequis

- avoir validé les semestres 1 - 2
 avoir suivi les semestres 3 et 4 pour les étudiants EES et 5 et 6 pour les étudiants EEW
 Pas de prérequis
 Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Unité d'enseignement 51383 - Finance durable

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant-e doit :

- Avoir acquis les connaissances de base nécessaires à la compréhension des enjeux extra-financiers (durabilité) auxquels doit faire face une entreprise.
- Connaître les concepts essentiels de la finance responsable.
- Être capable d'intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans l'analyse des entreprises.
- Connaître les applications dans différentes classes d'actifs financiers, les nouveaux modes de financement, les acteurs et les initiatives clés.
- Être en mesure d'analyser les caractéristiques d'un fonds de placement durable.

5. Contenu et formes d'enseignement

Unité d'enseignement 51382 - Finance durable

1. Introduction à la finance durable (FD)

- Finance durable : pourquoi et enjeux ?
- Développement Durable, Responsabilité Sociale de l'Entreprise et Finance Durable
- Jalons historiques et contexte sociologique
- Normes internationales
- Finance traditionnelle : controverses, thèmes
- Expérience de Sustainable Finance Geneva

2. Domaines d'application

2.1 Investissement

- Approches IR : ESG, thématique, engagement, exclusion
- Approches Impact Investing : Impact first / Finance first
- Approches Philanthropie : charitable giving, strategic giving, venture philanthropy

2.2 Financement

- Project finance, trade finance, corporate banking, consumer loans
- Agences de notation, agences de recherches, plateformes d'information financière

3. Les acteurs de la Finance Durable

- Certifications, organismes de place, régulateurs, labels
- Initiatives multi-stakeholders, PRI, EUROSIF
- Investisseurs institutionnels & privés, fonds souverains
- Banques, asset managers

4. Législation et devoirs fiduciaires

- Cadre réglementaire pertinent pour la finance durable dans le droit suisse et européen
- Devoirs fiduciaires des dirigeants d'entreprise à l'égard des parties prenantes

5. Gouvernance d'entreprise

- Théorie de l'agence
- Rôle de l'investisseur
- Code de bonnes pratiques
- Exercice des droits de vote d'actionnaire
- Dialogue actionnarial
- Analyse de cas

6. Reporting DD et notation ESG

- Reporting DD : historique, pratiques, tendances
- Controverses, exclusions
- Notation ESG : critères, approches, sources d'information, défis
- Analyse de cas

7. La Finance Durable en pratique

7.1 L'IR en pratique

- Historique et Marché
- Méthodologie
- Construction de portefeuille
- Produits et performance
- Point de vue académique
- Quelles Performances ?
- Analyse de cas

7.2 Microfinance & Impact investing en pratique

- Historique
- Marché
- Produits et performance
- Mesures d'impact

8. Synthèse du module

- Questions / réponses
- Préparation travail examen

6. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module se fera en principe de la manière suivante :

Unité d'enseignement 51382 - Finance durable

Travail individuel, ou en groupe, d'analyse extra-financière/durabilité d'une entreprise cotée et analyse de la durabilité d'un fonds de placement responsable existant.

7. Modalités de remédiation

- Remédiation obligatoire si le résultat du module est compris entre 3,5 et 3,9 / 6.
- Pas de remédiation
- Autres modalités :

Autres modalités de remédiation

En cas de remédiation, seule la note de l'examen de remédiation sera prise en compte.

Un module répété ne peut pas être remédié.

8. Bibliographie

- SSF; Guide de l'investissement responsable 2016, [Guide SSF](#)
- Module 1 à 3, du programme elearning SSF en ligne.